

COLLONGES et VOUS

LE MAGAZINE MUNICIPAL

Juin 2025 #33



LES DOSSIERS DE L'ÉDITION

10 | Le budget 2025

12 | Construire sans précipitation
et déconstruire les idées reçues

14 | Deux journées avec Mathias et les petits reporters





MOT DU MAIRE

J'entends encore des réactions à l'emporte-pièce au sujet des constructions sur notre commune...

- « **La seule préoccupation de la mairie est l'accroissement de la population et la construction de logements sociaux** » : Mais alors, pourquoi réduisons-nous en moyenne de 34% le nombre de logements proposés par les promoteurs ?
- « **Axe majeur de développement : ne surtout pas payer une taxe pour non-respect des logements sociaux** » : Notre pénalité, fixée par le Préfet, est passée en 2024 de 100 000 à 154 271 € ! Mais le danger n'est pas là : ce serait la reprise par la Préfecture de la signature des permis de construire : plus de négociations avec les promoteurs (nombre de logements, qualité architecturale, intégration dans le site, etc.).
- « **Toujours plus de logements sans prendre en compte les transports** » : La voirie, les pistes cyclables et les transports en commun sont de la seule compétence de la Métropole. Nous nous battons en permanence pour leur amélioration. Après négociation avec le SYTRAL, nous aurons en septembre de l'année prochaine une liaison en bus entre la gare et le bas de

Saint-Cyr, afin de raccourcir le temps de trajet vers les écoles, de relier les commerces au bas de la commune et de prendre le train sans soucis de stationnement.

• « **La part communale de taxe d'aménagement et PUP payés par les promoteurs sont tellement alléchants** » : Tout d'abord s'il y a PUP, il n'y a pas de taxe d'aménagement. Ensuite cet accroissement de population imposé nous oblige à agrandir notre école, construire un nouveau restaurant scolaire, un nouveau bâtiment associatif, etc. et les PUP (Projets Urbains Partenariaux - cf. page 14) sont bien loin de suffire !

Il faut garder en mémoire que chaque parcelle de terrain est liée à un droit à construire (entre zéro pour un terrain en zone N, A ou UPP et 75 % de la surface pour certaines zones de centralité UCE4a et b), ce qui lui confère une certaine valeur. Chaque propriétaire a le droit de vendre sa parcelle à qui il veut (le fond de son jardin pour une nouvelle villa ou son terrain entier avec celui de ses voisins pour un promoteur) et donc de récupérer sa valeur en euros. Après, vient le temps des négociations entre le constructeur et nos services... Notre pouvoir est d'agir lors de ces négociations ou de demander à la Métropole de préempter pour notre compte mais dans un but bien précis, ce que nous avons fait rue Pierre Termier, et qui va nous permettre de réaliser notre Résidence Séniors Sociale et une micro-crèche.

N'hésitez pas à nous aborder et à poser vos questions lors des prochaines rencontres ou manifestations auxquelles nous aurons le plaisir de participer ensemble et que vous retrouverez en page 26.

Je vous souhaite un très bel été, signe de vacances, de détente et de récupération.

Alain GERMAIN
Maire de Collonges au Mont d'Or

Sommaire

3 Vous y étiez ?

- 3 | Le 8 mai 2025 : 80 ans après la fin de la guerre
- 4 | Retour en images

6 Actualités

- 6 | On se rencontre en juin, Arrêtés & délibérations, TPE
- 7 | Ecole Monsieur Paul, Déchets alimentaires, Parc à chiens
- 8 | Vivons l'été, Concerts sur la place
- 9 | Plus de 75 ans : ça vous concerne, Plan canicule
- 10 | Un oeil sur plusieurs projets
- 11 | Zoom sur... le Jazz Day

10 Dossiers

- 10 | Le budget 2025
- 12 | Construire sans précipitation et déconstruire les idées reçues
- 14 | Deux journées avec Mathias et les petits reporters

14 Ça bouge à Collonges

- 14 | Expo Par Toutatis, Expo Scènes de nature
- 15 | Jeu de piste à Collonges, Au fil de l'écoute
- 16 | Portrait de Lionel Tabutaud

17 Agissons ensemble

- 17 | Comment faire face à l'été ?

19 On répond à vos questions

- 19 | Vente d'une maison, Chenilles processionnaires, Dépôt sauvage, 2026 : comment je fais pour voter ?
- 20 | Déclaration prénatale, Vol de poubelle, Ravalement de façade

20 Et si on remontait le temps ?

- 20 | La fin de la guerre à Collonges

21 Expression politique et état-civil

- 21 | Paroles de la majorité et de la minorité
- 21 | État-civil

22 À votre agenda

- 22 | Tous les événements de juin à mi-septembre



© Denis Lafontaine Photographie

Le 8 mai 2025

80 ans après la fin de la guerre

Le jeudi 8 mai, notre commune a rendu un très bel hommage aux 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, en réunissant près de 400 personnes autour d'une journée placée sous le signe de la mémoire, de l'émotion et du partage intergénérationnel.

Dès 10 h, la foule s'est rassemblée devant la mairie. À 10 h 15, le cortège s'est élancé dans les rues du village, accompagné par les pompiers, des véhicules d'époque (une traction noire, une traction bleu marine, une Jeep Delahaye, une C4 de 1932, Delage d'Éric Brocard) et même quatre cyclistes habillés à la mode des années 40, qui ont suscité l'admiration.

La cérémonie au cimetière à 11 h a été un moment solennel, de recueillement et de reconnaissance envers celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. L'EMMO et la chorale ont entonné *Le Chant des partisans* en rentrant au cimetière qui a été repris ensuite par toute la foule. *La Marseillaise* a bien sûr renforcé l'intensité de l'instant. Autre temps fort de la journée : la lecture, par les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, de témoignages d'enfants ayant vécu la Libération. Ce moment profondément

émouvant a touché tous les cœurs présents et incarné, de la plus belle des manières, la transmission de la mémoire entre générations.

Puis, à 12 h, le verre de l'amitié à la salle des fêtes a permis à chacun d'échanger, de partager souvenirs et anecdotes, dans une ambiance conviviale et respectueuse. Une belle occasion aussi de découvrir l'exposition consacrée à la Seconde Guerre mondiale. Cette exposition, composée de nombreux objets et photographies issus des archives municipales, de dons d'habitants et de la précieuse collection privée de la famille Chevalier, a passionné les visiteurs. Uniformes, médailles, insignes, pièces de monnaie, calots, lettres et cartes anciennes ont permis à chacun de se replonger dans cette période marquante de notre histoire.

Enfin, le concours de costumes d'époque a apporté une touche de légèreté et de nostalgie. Trois lauréats Corinne Brunet, Jacques Gautier et Lucas Bazy ont été récompensés pour la qualité de leurs tenues.

Cette journée restera gravée dans nos mémoires. N'oublions jamais.



Collongeards morts pour la France lors de la Seconde Guerre mondiale

Jean Benoist LATHUILLIERE

Mort le 4 mars 1944
à Belliat (Ain) à 20 ans

Raymond MASSACRIER

Mort le 8 mars 1944
à Belliat (Ain) à 21 ans

René JARICOT

Mort le 11 janvier 1945
à Obenheim (Alsace) à 19 ans

Maurice MAGNIN

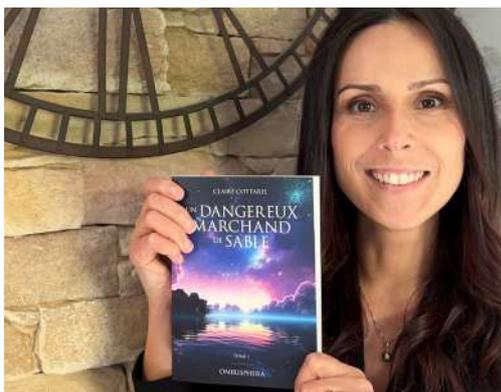
Mort le 22 septembre 1944
à Hesse (Allemagne) à 20 ans



© Denis Lafontaine Photographie

Retour en images

Retrouvez tous les événements organisés par la municipalité depuis...



Dédicace - Claire Cottarel

L'auteure Claire Cottarel a fait une séance dédicace à la médiathèque à l'occasion de la sortie de son premier roman "Un dangereux marchand de sable".

Ateliers numériques

La médiathèque a proposé plusieurs ateliers : un sur le codage pour les enfants et un adulte sur les données personnelles.

février 2025

1er février

6 au 20 février



Chasse au trésor

Elle a rassemblé petits et grands autour d'un moment ludique et instructif ! Au fil des énigmes, les 75 participants ont exploré les sentiers de notre belle commune, tout en découvrant la richesse de notre faune et de notre flore locales.



Atelier - Cinéclap feuilles volantes

6 avril

3 avril



Atelier - La sécurité sur internet

La nuit est belle

« La Nuit est Belle » invite les villages et les villes à éteindre leur éclairage public le temps d'une soirée pour redécouvrir la beauté du ciel étoilé et sensibiliser à la pollution lumineuse.

10 avril

11 avril



Conférence - Frelon asiatique

Un très beau succès avec près de 40 participants et déjà une vingtaine de piégeurs volontaires qui sont repartis avec un piège sélectif et toutes les explications nécessaires à sa bonne utilisation.

6 mars

Ateliers CCAS

Le CCAS de Collonges organise avec l'association Siel Bleu un nouveau cycle d'ateliers sur « Prévenir la perte d'autonomie »

10 mars



Les Petits Champions de la Lecture

Lola et Titouan de l'école Monsieur Paul ont bien défendu Collonges lors de cette compétition. Bravo à eux pour leur belle prestation et pour avoir représenté notre commune avec talent.

15 mars

Réunion sur Charézieux

40 participants sont venus échanger sur l'avenir des terres agricoles du Plateau de Moyrand-Charézieux de Collonges.

31 mars



Carnaval

21 mars



Expo - Bouquet de sœurs

Le public a pu découvrir et admirer les peintures de 4 sœurs : Françoise Rigaud Sottill, Catherine Chaffardon Sottill, Dominique Blanc Sottill et Anne Sottill.

18 au 22 mars



Atelier créatif

24 avril

➤ avril 2025

... et suivez-les sur
www.collongesaumontdor.fr

 Communede
Collongesaumontdor



On se rencontre en juin

Découvrez l'avenir de Collonges !

Votre municipalité vous convie à deux rendez-vous lors de ce mois de juin : une réunion publique et une balade urbaine.

La **réunion publique** du **jeudi 5 juin à 18 h 30** à la salle des fêtes est l'occasion idéale pour être informé sur les projets de la commune et dialoguer directement avec vos élus. Les adjoints vous présenteront les réalisations, les projets en cours et ceux à venir. Vous aurez également la parole pour poser vos questions et partager vos idées.

Ne manquez pas non plus la **balade urbaine** du **samedi 21 juin de 11 h 30 à 12 h 30** qui se déroulera cette fois-ci dans le quartier de la gare.

Ce secteur connaît une véritable transformation : nouveaux logements, futur parc relais, préservation du patrimoine bâti, rénovation de l'ancien café, local tertiaire, bergerie urbaine pour donner un nouvel élan à ce quartier et améliorer votre cadre de vie.

Venez découvrir ces aménagements et échanger avec nous sur l'avenir de ce secteur ! La municipalité vous donne rendez-vous devant le bâtiment de la gare (côté avenue de la gare).

Nous comptons sur votre présence pour ces moments d'échange et de concertation.

Plus d'infos sur collongesaumontdor.fr

TPE en mairie

Pour simplifier vos paiements

La mairie met en place un Terminal de Paiement Électronique (TPE) pour faciliter les règlements par carte bancaire. Vous pouvez désormais payer les spectacles, les photocopies facturées, les concessions funéraires et les droits de place. Bientôt, le service s'étendra aux factures du restaurant scolaire et du périscolaire de l'école Monsieur Paul. Les parents en seront informés via le Portail Familles.

ARRÊTÉS & DÉLIBÉRATIONS

Tous les actes sur une même plateforme

Vous allez pouvoir disposer d'un accès simplifié à l'ensemble des documents municipaux grâce à une nouvelle plateforme en ligne.

Un accès centralisé

Grâce à cette plateforme, vous pouvez consulter en un seul et même endroit tous les arrêtés municipaux, les délibérations des Conseils Municipaux et du CCAS, ainsi que les documents relatifs à l'urbanisme, l'état-civil et les travaux en cours. Fini les recherches fastidieuses, tout est désormais accessible en quelques clics.

Une alternative numérique sans remplacer l'affichage physique

Si cette démarche vise à faciliter l'accès aux informations pour tous, la mairie tient à vous rassurer : l'affichage papier des documents préfectoraux et les actes d'urbanisme continuera sur le mur de la mairie. Ainsi, vous pouvez choisir le mode de consultation qui vous convient le mieux.

Une démarche vers plus de modernité et de transparence

Avec cette nouvelle plateforme, la municipalité souhaite améliorer la diffusion de l'information et simplifier la vie des citoyens. Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'innovation et de démocratisation de l'accès aux décisions municipales.

Plus d'infos sur www.collongesaumontdor.fr





Déchets alimentaires

De nouvelles bornes à compost

Cinq bornes à compost ont été installées à Collonges la dernière semaine de mai. Ce dispositif, mis en place par la Métropole, permet à tous, notamment ceux qui vivent en appartement ou sans jardin, de trier facilement leurs déchets alimentaires.

Les bornes à compost sont installées :

- parking place Saint-Martin,
 - 4, rue de la République,
 - 1, chemin de l'Écully,
- parking allée du Colombier
 - 1, avenue de la Gare.

Une équipe a fait du porte-à-porte pour informer les habitants concernés et pour distribuer des bio-seaux. Si vous n'étiez pas chez vous lors de ce passage, des bio-seaux sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Ces bornes, d'une capacité de 1440 litres, sont accompagnées d'un bac à broyat. Toutes les six semaines environ, les déchets alimentaires sont récupérés par la Métropole de Lyon.

Ecole Monsieur Paul

Où en sont les travaux ?

L'école Monsieur Paul connaît une grande transformation ces derniers mois afin d'agrandir l'école tout en améliorant les infrastructures pour le confort des élèves et du personnel.

La cour

Les travaux actuels concernent la finalisation du mur d'enceinte, afin de sécuriser l'espace extérieur. Dès cet été, l'entrée administrative sera mise en conformité avec l'installation d'un portail, et l'aménagement de la cour commencera, incluant la végétalisation et la création de zones perméables.

La maternelle

Plusieurs projets importants

sont prévus d'ici la rentrée avec notamment la création d'une extension pour installer une nouvelle **salle d'évolution** (gym, danse, sport) et une **salle d'accueil** pour le périscolaire. Le hall sera repensé et rénové pour accueillir les maternelles dans de meilleures conditions.

Le restaurant scolaire

Les travaux de construction de la charpente et de la façade sud sont en cours, les tuiles sont posées sur le toit, et les travaux extérieurs seront finalisés après la livraison du bâtiment prévu en octobre. Le transfert de l'actuel restaurant vers le nouveau se fera durant cette période, suivi de tests de conformité.

Parc à chiens

Un espace pour vos compagnons à quatre pattes

Un nouvel espace de 700 m², spécialement conçu pour vos chiens, verra le jour sur la partie en herbe du parking du parc de la Jonchère ! Les travaux seront terminés juste à temps pour l'été, offrant à vos compagnons à quatre pattes un lieu sécurisé où ils pourront profiter de la liberté sous votre surveillance. Des distributeurs de sacs à déjections seront disponibles, et un règlement intérieur sera affiché pour garantir le bien-être de tous. L'été s'annonce joyeux et plein de moments de complicité avec nos fidèles amis !



Vivons l'été

Profitez pleinement de la saison estivale à Collonges



L'été arrive, et avec lui une belle programmation pour profiter pleinement de la saison à Collonges !

Que vous soyez passionné de musique, amateur de jeux vidéo, adepte de lectures estivales ou curieux de découvrir de nouvelles activités, il y en aura pour tous les goûts.

Ateliers créatifs

Tous les jeudis de juillet, la médiathèque propose à vos enfants (dès 7 ans) quatre ateliers. Ils pourront laisser libre cours à leur imagination, découvrir de nouvelles techniques et repartir avec leur propre création.

Le **jeudi 10 juillet**, votre enfant découvrira le monde fascinant des insectes et des petites bêtes à travers un atelier créatif et ludique !

Le **jeudi 17 juillet**, il plongera dans l'univers haut en couleur et plein d'énergie de Jean-Michel Basquiat, un artiste au style unique et inspirant !

Le **jeudi 24 juillet**, votre enfant grimpera jusqu'au sommet pour un atelier plein de nature, d'animaux et de paysages montagnards majestueux !

Le **jeudi 31 juillet**, il sera en route pour un voyage dans le temps au pays des pharaons, des pyramides et des hiéroglyphes !

Place aux jeux vidéo !

Avis aux gamers ! La médiathèque propose des prêts à domicile de Nintendo Switch, Lite et PS5 ainsi que des jeux jusqu'au 9 août !

Lire et se laisser surprendre

Envie de bouquiner au frais ? La médiathèque vous accueille pour un moment de détente avec un bon livre. Vous pouvez aussi repartir avec une pochette surprise remplie de lectures adaptées à vos enfants et à vos adolescents. Laissez-vous surprendre et plongez dans de nouvelles aventures littéraires !

Plus d'infos sur collongesaumontdor.fr



Concerts sur la place

Un été de découvertes et de surprises

Le traditionnel Musique à Trèves-Pâques fait son grand retour avec trois concerts pour vibrer tout l'été sur la Place de la Tour de 10 h 30 à 12 h 30.



Dimanche 1er juin

Tico Tico Trio

De 10 h 30 à 12 h 30

Ambiance franco-brésilienne garantie avec ce groupe qui vous fera voyager au son d'une musique à la fois intime et poétique, inspirée des grands noms de la musique brésilienne. (Reporté au 8 juin en cas de pluie).



Dimanche 6 juillet

D'UNE

De 10 h 30 à 12 h 30

Dans une atmosphère pop folk blues acoustique, D'UNE aime mélanger les genres, surfer sur ses mots et ceux qu'il emprunte à d'autres. Sensible et émouvant, son univers appelle à la rencontre, aux vibrations de cœurs à corps. (Reporté au 13 juillet en cas de pluie).



Dimanche 7 septembre

Tremplin musical

De 10 h 30 à 12 h 30

Trois groupes vont se produire et tenter de remporter le Tremplin musical. Venez applaudir pour votre coup de cœur. Le gagnant sera élu grâce à l'enthousiasme de vos applaudissements. (Reporté au 14 septembre en cas de pluie).



Plus de 75 ans ça vous concerne...

Restez informés des actions 2025 !

Vous souhaitez être informé des actions proposées par le service Action Sociale et Solidarité et le CCAS ? Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir dans votre boîte aux lettres toutes les informations des événements à venir !

Tout au long de l'année, le CCAS vous propose de nombreuses rencontres lors de la distribution des ballotins de chocolat ou du traditionnel repas des aînés.

Jusqu'à présent, le service Action Sociale et Solidarité vous envoyait directement une invitation. Aujourd'hui, suite à l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le CCAS n'a plus le droit de vous adresser directement un courrier, sans votre autorisation.

Pour continuer à recevoir les informations et les invitations, vous devez dès à présent nous autoriser à vous envoyer un courrier grâce au bulletin ci-dessous.

PLAN CANICULE

Le 1^{er} juin, le dispositif national du plan canicule sera déclenché. La mairie, par le biais du CCAS, ouvre le registre des personnes isolées résidant à leur domicile afin de recenser les personnes, qu'elles soient âgées, en situation de handicap ou fragiles. Ces données sont confidentielles, conservées et mises à jour par le CCAS de Collonges au Mont d'Or.

Ce registre a pour objectif de recenser les personnes fragiles de la commune afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles, et si besoin, apporter conseils et assistance. Lorsque l'alerte de niveau 2 est activée par le Préfet, les services de la mairie se mobilisent. Si vous connaissez une personne dans cette situation, proposez lui de s'inscrire sur le registre confidentiel de la mairie.

**Inscription à l'accueil de la mairie au
04 78 22 02 12**

Formulaire obligatoire

Inscrivez vous aux actions du service Action Sociale et Solidarité et du CCAS.

Madame Monsieur

NOM, Prénom : _____

Date de naissance ____/____/____

Madame Monsieur

NOM, Prénom : _____

Date de naissance ____/____/____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____@_____

J'autorise le service Action Sociale et Solidarité et le CCAS de Collonges à m'envoyer un courrier ou me contacter pour m'inviter aux différentes manifestations listées ci-dessus.

À défaut de réponse de ma part à la date du **30 septembre 2025**, je ne pourrais pas bénéficier des actions mises en place.

**Envoyer ce bulletin à Mairie de Collonges au Mont d'Or au
Service Action Sociale et Solidarité - Place de la Mairie -
69600 COLLONGES AU MONT D'OR**



Un oeil sur plusieurs projets

Pourquoi certains projets ont du retard ?

La municipalité sait que l'attente peut parfois sembler longue lorsque des projets municipaux sont annoncés mais tardent à voir le jour. Pourtant, derrière chaque délai se cachent de bonnes raisons : des ajustements nécessaires, des contraintes administratives et budgétaires ou encore le souci de faire évoluer le dossier au mieux pour tous.

De nouvelles caméras de surveillance pour plus de sécurité

Le dossier d'installation de nouvelles caméras sera bientôt déposé à la Préfecture. Contrairement à 2021, il ne suffisait pas de reprendre l'ancien dossier : de nouvelles procédures ont été mises en place, nécessitant des ajustements. Il a également fallu réfléchir avec la Gendarmerie aux emplacements les plus stratégiques et au nombre de caméras nécessaires. Ainsi, 19 nouvelles caméras seront installées pour renforcer la sécurité dans les espaces encore non couverts. Ce dispositif a déjà prouvé son efficacité en aidant à résoudre des enquêtes, notamment sur des vols à la roulotte et le vol de défibrillateurs. Ce projet avance avec l'objectif clair d'améliorer votre sécurité.

Des allées de cimetière plus écologiques et harmonieuses

En 2023, la mairie vous évoquait

déjà la désimperméabilisation des allées du cimetière. L'objectif est de permettre une meilleure infiltration de l'eau et de proposer une alternative plus naturelle et durable.

Trois solutions ont été testées :

- Des dalles pré-cultivées en plastique n'ont pas été sélectionnées pour éviter l'usage de plastique dans le sol,
- Des dalles en béton alvéolé avec un lit de terre ensemencé étaient une option trop coûteuse,
- Le mélange terre-pierre avec semis de gazon rustique a finalement été retenu pour son équilibre entre efficacité et respect de l'environnement.

Les allées seront progressivement remplacées, en commençant par celles qui en ont le plus besoin. Ces changements se feront à un rythme qui garantit un résultat durable et harmonieux.

Une mairie qui évolue

Le projet initial prévoyait une extension entre la mairie et le bâtiment annexe. Cependant, la Métropole a rendu un avis défavorable sur la gestion des eaux pluviales. Il aurait fallu les rediriger vers un terrain situé derrière le bâtiment technique, fragilisant ainsi le mur en pierres dorées

de la mairie. Ce qui n'était pas envisageable. Heureusement, une belle opportunité s'est présentée !

Avec le départ en retraite d'Alain Caizergue, Réfèrent bâtiments, la maison communale qu'il occupait est devenue disponible. Plutôt que de construire un nouveau bâtiment et de bétonner davantage, la municipalité a fait le choix de rénover cette bâtisse pour en faire de nouveaux bureaux. Plus tard, si nécessaire, une extension pourra être envisagée à l'arrière de la maison. Une solution plus respectueuse de notre patrimoine et de notre environnement.





ZOOM SUR...

LE JAZZ DAY 2025

Une très belle édition !

La 9^e édition du Jazz Day s'est tenue à Collonges le samedi 10 mai. La salle des fêtes était comble, l'esprit guinguette parfaitement réussi et le soleil au rendez-vous pour accueillir musiciens et chanteurs venus des quatre écoles de musique de Collonges, Limonest, Saint-Cyr et Saint-Didier.

La musique des Monts d'Or a véritablement rayonné, portée par un public enthousiaste,

des organisateurs pleinement mobilisés, et la présence des élus des quatre communes.

Un immense merci aux bénévoles des associations, sans qui rien ne serait possible ! Ils ont donné temps, énergie et bonne humeur pour que cette journée soit une réussite

Rendez-vous en avril 2026 à Saint-Didier pour la prochaine édition !



Le budget 2025

Le vote du budget constitue l'un des actes politiques majeurs de la vie de la collectivité. Voté et adopté au Conseil Municipal le 24 mars dernier, il prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune pour l'année civile 2025.

Les recettes

Chaque Collongeard contribue aux finances de la commune en moyenne à hauteur de 570 € sur un total de recettes de 1147 €. Cela représente la moitié des ressources communales hors excédent capitalisé. Le restant est assuré par les dotations de l'État et de la Métropole de Lyon ainsi que le retour de TVA.

Les dépenses

La commune va dépenser pour chaque habitant 1064 € au titre du fonctionnement.

Pour le fonctionnement, le graphique ci-dessous illustre la répartition des dépenses par pôle et démontre la part importante des moyens développés pour l'enfance et la jeunesse.

Budget de fonctionnement

En 2025, il est de 4 987 791 €.

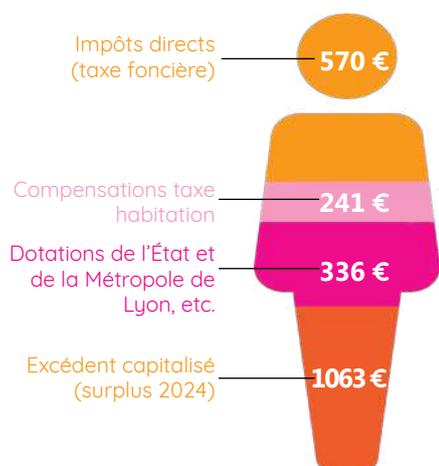
Démographie

Collonges comptabilise au 1^{er} janvier 2022 (INSEE), 4 687 habitants.

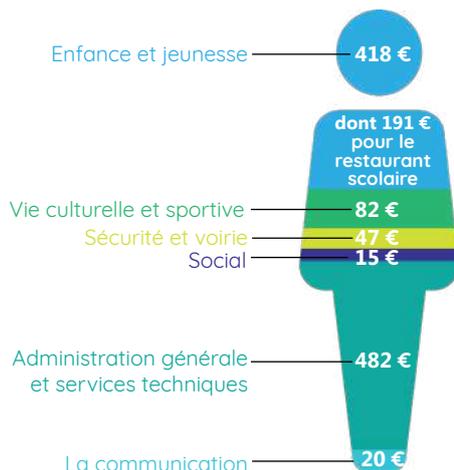
Quelques repères de dépenses par habitant

Ensemble des fluides : 54 €
 Nettoyage des locaux : 30 €
 Contrats de maintenance : 30 €
 Alimentation restaurant scolaire : 28 €
 Entretien des bâtiments, voiries et matériels : 38 €
 Affranchissement et télécomm. : 5 €

Recettes par habitant



Dépenses de fonctionnement par habitant

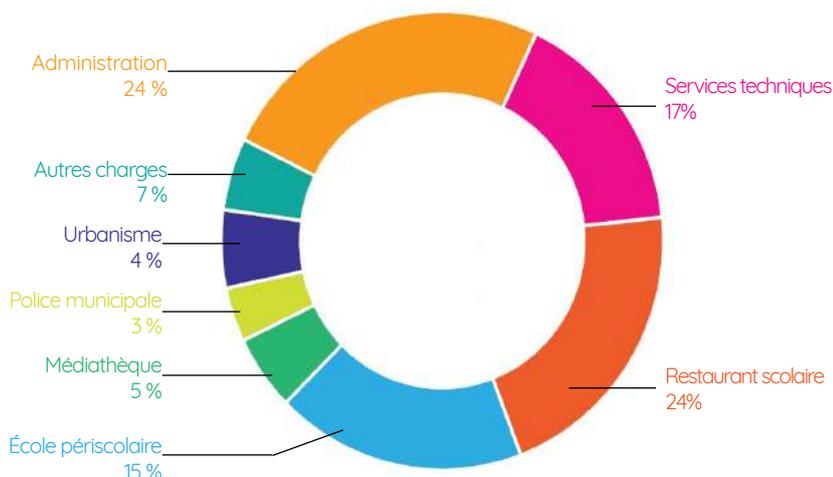


Composition de vos services municipaux

Au 1^{er} janvier 2025, la mairie compte :

- 17 agents (soit 16.58 équivalents temps plein ETP) pour assurer l'administratif et l'agence postale ;
- 9 agents (8.58 ETP) pour entretenir et gérer les espaces verts et les bâtiments communaux existants et en projet ;
- 29 agents (soit 18.12 ETP) pour toute la chaîne de restauration scolaire préparée avec des plats cuisinés sur place et pour assurer l'accueil périscolaire du matin, du midi et du soir ainsi que pendant le temps scolaire en maternelle ;
- 4 agents (soit 3.57 ETP) à la médiathèque qui contribuent au service public de la lecture et des animations culturelles ;
- 2 agents à la police municipale (2 ETP) pour assurer votre sécurité et la tranquillité communale.

Répartition de la masse salariale par habitant



3 exemples de dossiers lancés

Parmi les aménagements nécessaires à l'amélioration de votre cadre de vie, la municipalité poursuit l'extension du groupe scolaire au Village des Enfants. Trois autres projets présentés ci-dessous participent à l'adaptation de la commune à vos besoins.



L'aire de jeux

Une nouvelle aire de jeux ouvrira bientôt allée des Colombiers ! Destinée aux enfants dès 2 ans, elle comprendra une grande structure multi-activités aux formes douces et couleurs pastel, deux toboggans, une cabane inclusive, un jeu à ressort lapin et une marelle. L'aire, entièrement sécurisée et clôturée, a été conçue pour favoriser le jeu, l'éveil et le partage en toute sécurité.

Un espace calme avec deux bancs permettra aux familles de faire une pause. Matériaux durables, entretien simplifié, design soigné : tout a été pensé pour un lieu convivial, sûr et accueillant.



La plantation d'arbres

La commune poursuit son engagement en faveur des espaces verts avec plusieurs plantations réalisées en mars. Autour de la salle des sports, quatre noisetiers tortueux ont remplacé les charmilles. Un genévrier de Virginie, deux cyprès de Florence et un arbre aux mouchoirs complètent les abords. Rue de la Plage, un arbre de Judée, un caragancier de Sibérie, un pommier et un cerisier ont été plantés. Un saule pleureur a pris place près de la mise à l'eau, et trois cerisiers à fleurs nains au square de Virieux. Au parc de la Jonchère, un arbre au caramel, un idézia, un arbre de fer et un séquoia viennent enrichir la biodiversité locale.



Les containers

La commune a installé quatre conteneurs de stockage rue Pierre Dupont afin de répondre à un besoin immédiat d'espaces supplémentaires pour le matériel municipal.

Ces conteneurs reposent sur une plateforme en béton, qui assure leur stabilité et permet la gestion des eaux pluviales.

D'une surface de 54,28 m², les conteneurs sont en acier Corten (brun-rouge), et la façade ouest est habillée de lames de bois en Douglas pour réduire l'impact visuel.

Le site reste non accessible au public.

Construire sans précipitation et déconstruire les idées reçues

Depuis le début du mandat, de nombreux dossiers et articles dans les différents supports municipaux ont fait apparaître les problématiques liées à l'aménagement urbain.



Les facteurs externes

Les décisions locales en matière d'aménagement ne se prennent pas en toute liberté : elles doivent composer avec des obligations issues de documents de planification qui fixent notamment des objectifs de construction.

Parmi ces documents, figurent le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLU-H (Plan Local d'Urbanisme - Habitat) de la Métropole, qui encouragent une densification du bâti afin de répondre à la demande croissante de logements dans une Métropole attractive, mais confrontée comme l'ensemble du territoire national à une crise du logement.

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) impose un seuil de 25 % de logements sociaux. Le contrat de mixité sociale permet de limiter les pénalités financières en cas de non-respect de ces objectifs.

Enfin, la liberté des propriétaires fonciers de vendre leur terrain à des promoteurs alimente la dynamique des opérations immobilières, parfois au

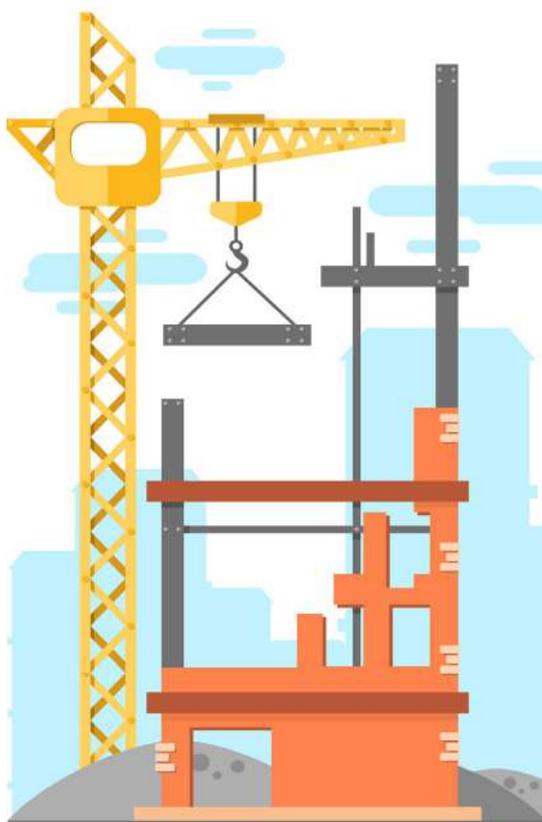
détriment de la maîtrise communale de l'aménagement.

Que fait la municipalité ?

Dès le début du mandat, chaque fois qu'un propriétaire a souhaité vendre son terrain à un promoteur, la commune a engagé des négociations avec les promoteurs pour défendre l'intérêt collectif.

Ces discussions ont permis :

- de réduire de 34 % en moyenne le nombre de logements par projet par rapport aux premières propositions des promoteurs ;
- de soigner l'architecture et l'intégration paysagère, afin que les nouvelles constructions s'harmonisent avec le caractère de la commune et respectent son environnement ;
- de maîtriser le rythme des constructions en évitant une accumulation de chantiers ;
- de permettre un accueil optimal des nouveaux habitants ;
- d'anticiper les besoins futurs avec des projets comme l'extension de l'école et la création d'un bâtiment associatif.





Pourquoi négocier avec les promoteurs ?

Parce que la commune ne peut pas simplement dire « non » à la construction.

Elle est soumise à des obligations légales, notamment en matière de logements sociaux. Au 1^{er} janvier 2024, Collonges compte 14, 29 % de logements sociaux, alors que la loi impose un minimum de 25 %. Par la construction de logements la mairie prend sa part dans l'attractivité de la Métropole et son développement. Cela permet de démontrer à l'État la bonne volonté de la commune et de limiter les pénalités.

Pourquoi préférer construire plutôt que de payer des pénalités ?

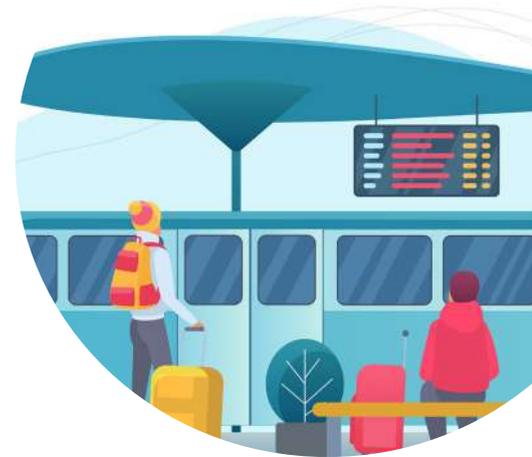
Si l'État considère que la commune ne fait pas assez d'efforts pour respecter ses engagements, il peut reprendre la

main sur l'instruction des permis de construire. Cela signifie que les décisions d'urbanisme ne seraient plus prises par la mairie, mais directement imposées par l'État.

Un tel scénario serait catastrophique car la mairie

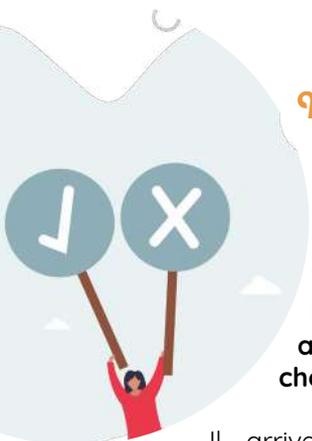
- ne pourrait plus maîtriser la qualité architecturale des projets,
- ne pourrait pas maîtriser le rythme des constructions.

Dans les programmes immobiliers, la part de logements sociaux atteint actuellement en moyenne 30 %. Il est utile de rappeler que, selon les critères de ressources, 80 % de la population française est éligible à un logement social.



Un travail avec les services publics

Maintenir un rythme de construction adapté à l'accueil des nouveaux habitants et au développement des équipements publics nécessite un travail constant avec les acteurs institutionnels tout au long de ce mandat. C'est dans cette dynamique que le SYTRAL, en lien avec les besoins identifiés, mettra en place à partir de septembre 2026 une navette interne à la commune, reliant la gare, Trèves-Pâques (rapprochant des écoles) et Saint-Cyr. Des décisions prises avec une réelle anticipation, et qui permettent d'accompagner l'évolution du territoire et de répondre aux besoins de la population de demain.



Vrai ou faux ?

Participations aux PUP (Projets Urbains Partenariaux) : argent facile ou choix responsable ?

Il arrive d'entendre que la commune favoriserait la construction pour obtenir des

financements. Mais n'inversons pas les choses : les participations liées aux PUP ne sont pas une motivation à construire, mais une conséquence des projets immobiliers engagés.

Lorsqu'un programme immobilier génère une arrivée de nouveaux habitants, il est logique et juste que les promoteurs contribuent aux équipements publics nécessaires : école, bâtiment associatif, etc. Sans cette participation, ces aménagements seraient entièrement

financés par l'impôt et l'emprunt.

Le choix a donc été clair durant ce mandat : plutôt que d'alourdir la fiscalité ou la dette, la commune a défendu une participation équilibrée des promoteurs, en lien direct avec les besoins créés.

Deux journées avec... Mathias et les petits reporters

Depuis la rentrée de septembre, Mathias Fraise, agent d'animation et communication, anime un atelier journal avec les élèves de l'école Monsieur Paul, sur le temps de la pause méridienne.

Entre les activités sportives, les ateliers manuelles et les jeux en libre accès, les enfants de l'école Monsieur Paul ne manquent pas d'activités pendant la pause méridienne ! Et depuis la rentrée de septembre 2024, une nouvelle activité, animée par Mathias et pour le moment réservée aux élèves les plus âgés, est venue étoffer ce florilège : l'atelier journal.



Mathias montre l'avancée du journal

Lundi 7 avril

11h 40

La pause méridienne à l'école Monsieur Paul vient juste de commencer et déjà, l'équipe des « Petits reportages du périscolaire » se rejoint dans la salle de dessins.

« C'est vraiment agréable de travailler avec des enfants aussi motivés !

Pour la plupart, ils me suivent depuis le début de l'aventure ! ». Mathias commence l'atelier par une courte réunion, afin de présenter aux enfants les dernières avancées du journal en cours, ainsi que les missions du jour.

« Comme on a la chance de pouvoir faire l'atelier dans une salle de classe inoccupée, j'ai transformé le tableau en un chemin de fer géant ! ». Dans le domaine de l'édition, un chemin de fer est une vue d'ensemble de toutes les pages d'un journal. « C'est super pratique ! À chaque fois qu'une nouvelle page

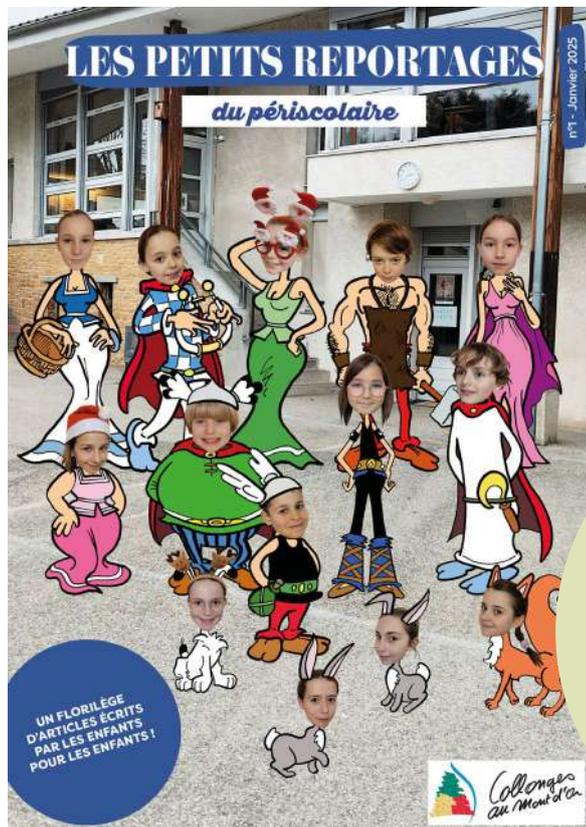
est terminée, on l'affiche sur le chemin de fer. Et lorsqu'un enfant propose une idée d'article, on la note également sur le tableau. Ça permet aux petits reporters, comme à moi, de visualiser l'étendue du projet d'un seul coup d'oeil : ce qui a été fait et tout ce qu'il reste à faire ! ».

Ensuite, les enfants se partagent les différentes missions du jour. Certains sont plus à l'aise en dessin, d'autres en écriture, le but étant que chacun apporte sa petite pierre à l'édifice, en fonction de ses capacités et de ses envies. « En ce moment on prépare simultanément un article sur un tournoi de basket organisé sur le temps périscolaire, un autre sur un intervenant en pêche, ainsi qu'une interview ! Dès qu'il se passe quelque chose d'important à l'école, on essaye de couvrir l'évènement ! ».

Mais toutes les semaines ne sont pas aussi



Les petits reporters du 2e trimestre 2025



Un des dessins

chargées ! Pour occuper les enfants durant les périodes creuses, de nouvelles rubriques viennent enrichir le journal. Ils créent ainsi des jeux, des bandes dessinées ou encore des tutos... « Il faut que ça reste le plus ludique possible ! ».

14 h 30

Pour suivre l'avancée du journal, nous retrouvons Mathias loin du brouhaha de l'école, au calme dans le service communication de la mairie. « C'est ici que

mon deuxième métier commence : je regroupe la masse de textes, dessins et photos réalisés par les enfants et je trie, je sélectionne, je corrige les fautes d'orthographe, je scanne, je détoure les images, je mets en page, je jongle entre les logiciels Photoshop et Indesign... Un vrai travail de geek ! Le tout, en essayant de rester le plus fidèle possible aux productions des petits reporters ! ».

Mardi 8 avril

11 h 40

Les petits reporters nous ont donné rendez-vous dans la cour de l'école. « C'est aujourd'hui que le tournoi de basket va avoir lieu ! ». Pendant que les équipes s'échauffent, les curieux commencent à prendre place dans le public et encouragent leurs amis. Par petits groupes, chaque journaliste en herbe a une tâche à accomplir. Certains, bloc-note en main, viennent de partir interviewer l'organisateur du tournoi qui se prête aimablement au jeu : « Lundi, on a préparé les questions à poser avec Mathias, du coup ça va être facile ! ». D'autres sont à la recherche de points de vue intéressants et prennent plein de photos pour immortaliser l'événement : « On a de la chance, il fait beau ! On va pouvoir faire de jolies photos ! ». Et d'autres encore occupent les

meilleures places dans le public et gardent les yeux grands ouverts : « Notre mission est d'être le plus attentif possible et de ne rien rater du tournoi, pour avoir de quoi écrire un article sympa ! »

Un panier vient juste d'être marqué, les spectateurs se font entendre ! Nous profitons de cette effervescence pour laisser les jeunes reporters à leurs occupations.

16 h

De retour à l'école, Mathias a rendez-vous avec la directrice de l'établissement pour lui faire découvrir le journal en cours. « Je suis régulièrement en contact avec la directrice, ainsi qu'avec mes cheffes de projet, et c'est vraiment motivant de les voir s'enthousiasmer pour notre travail ! Je suis terriblement fier de mes petits reporters ! ».



En pleine rédaction d'article !

Exposition Par Toutatis

Périscolaire de l'école Monsieur Paul

Du 3 au 28 juin, la médiathèque accueille une exposition réalisée par les agents du périscolaire de l'école Monsieur Paul.

Vous y découvrirez :
une maquette spectaculaire représentant un village gaulois, construite par les enfants avec l'aide des animateurs ;
les défis relevés par les élèves ;
le journal des petits reporters du périscolaire, rempli d'interviews, de dessins et de textes racontant leur année scolaire ;
et la Boutix, une boutique pas comme les autres, pour pouvoir habiller leur Gaulois mascotte !

Cette exposition met en lumière la créativité, l'enthousiasme et le professionnalisme des agents du périscolaire. Un véritable travail à découvrir tout le mois de juin aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



Exposition Scènes de nature

D'Amandine Montazeau

Immersion dans l'air frais de la montagne et le chant des oiseaux.

Les scènes de nature sont réalisées par Amandine Montazeau, une artiste collongearde autodidacte passionnée qui, âgée de 29 ans, propose des œuvres délicates et troublantes de réalisme. Inspirée par l'art de l'estampe japonaise, Amandine utilise les différentes facettes de l'encre de Chine avec un subtil jeu de dégradés et quelques touches de peinture. Sous un manteau neigeux, la profondeur de l'encre laisse apparaître les reliefs rocaillieux de nos montagnes alpines. Trait par trait, l'artiste nous invite à la contemplation de la nature jusqu'à la plus petite mésange de nos jardins.

Du mardi 24 au samedi 28 juin 2025
aux horaires de la médiathèque
à la salle Médiaplus
Vernissage le 24 juin à 19 h

Jeu de piste à Collonges

Découvrez la faune et la flore

Partez à l'aventure avec ce nouveau jeu de piste ! Une promenade ludique et accessible dès 5 ans, pour découvrir les secrets de la nature locale tout en s'amusant. Oiseaux, arbres remarquables, plantes étonnantes et énigmes jalonnent ce parcours de 4,2 km à faire en toute autonomie, entre chemins, ruelles et bords de Saône. De quoi éveiller la curiosité des plus jeunes et ravir les amateurs de découvertes. Le départ et l'arrivée se font depuis la place de la mairie. Le dépliant est à retirer en mairie gratuitement ou à télécharger sur le site internet. Alors, prêt à relever le défi ?

[www.collongesaumontdor.fr/mes-loisirs/
parcs-et-randos/randonnees](http://www.collongesaumontdor.fr/mes-loisirs/parcs-et-randos/randonnees)

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité
(inter)Communale du Syndicat Mixte Plaines
Monts d'Or



Au fil de l'écoute

Créer du lien par les sons

Installée depuis 2012 à Collonges, Au fil de l'écoute explore depuis plus de vingt ans les liens entre art, communication, musique, poésie et danse. Fondée par Marie Labrune, elle propose un lieu de réflexion, d'échanges, d'expériences et d'innovations autour de l'art, de la culture et de la création.

Parmi ses activités : des ateliers *Écoute, corps et voix*, des journées d'*Écoute musicale aquatique*, ou encore un stage *Écoute, architecture et chant* dans les églises. L'association propose aussi des bilans auditifs personnalisés, ainsi que des concerts intimistes « chez l'habitant » avec l'ensemble vocal *Fréquence 16*.

Un lieu sensible et humain, qui invite à écouter autrement et à créer des ponts entre soi, les autres et le monde.

Au fil de l'écoute
mlabrune99@gmail.com

Un jardinier à Collonges

Discret et toujours souriant, Lionel Tabutaud fait partie des visages familiers des jardins partagés de Charézieux. Installé à Collonges depuis 2011, il a trouvé bien plus qu'un endroit pour jardiner.

Tout a commencé un matin de 2012, presque par hasard. En se rendant au travail, Lionel aperçoit un petit mot qui attire son attention sur un panneau lumineux de Collonges : des jardins sans pesticides sont mis à disposition par la mairie. Il candidate et rencontre Claudine Imbert et Claire Cottarel chargées toutes deux à l'époque des jardins de Charézieux. Depuis ce jour, il n'a plus quitté son jardin.

« Petit, j'accompagnais le mari de ma nourrice au jardin pour cueillir des haricots et piquer des cerises »

Aujourd'hui, Lionel cultive une des plus grande parcelle. Pommes de terre, salades, courgettes, aubergines, framboisiers, haricots... les fruits et légumes s'y épanouissent généreusement selon les saisons et les soins qu'il y apporte. L'hiver, la terre se repose et le vrai travail commence dès le 15 mai après tous risques de gelées écartés. En attendant, les semis sont préparés depuis chez lui.

« Ce jardin, c'est un bien-être, un défouloir aussi. On y est au calme, au grand air, et surtout... jamais seul ».

Mais au-delà des légumes, ce qu'il cultive vraiment ici, c'est le lien. Il se souvient avec émotion des débuts, guidé par Henri Morel, à l'origine du terrain mis à disposition. **« Il m'a appris à planter, entretenir et repérer les parasites. Aujourd'hui encore, on s'entraide. »**

« Les passants s'arrêtent pour discuter et c'est avec plaisir que je parle de ma passion et que je donne une ou deux courgettes ».

Et à ceux qui hésitent encore à se lancer dans l'aventure d'un jardin partagé, il prévient avec le sourire :



©Lionel Tabutaud



Les jardins de Charézieux

23 janvier 2012

La Municipalité signe une convention avec Henri Morel pour le prêt d'un terrain de 2 000m² à titre gratuit en contrepartie d'un accès à l'eau pour les jardiniers par la Mairie.

Février 2012

9 parcelles allant de 100 à 150m² sont créées. Les aménagements, une clôture et des haies séparatives sont réalisés. Une campagne de recrutement se fait sur 2 mois.

2013-2014

Installation d'une pompe électrique avec des panneaux solaires et d'une cuve de stockage pour alimenter des pompes à bras.

2017-2019

Expérimentation d'entretien des communs par les jardiniers.

2020

Début du compostage.

Comment s'inscrire ?

Téléphonez à l'accueil de la Mairie.

« C'est du travail. Il faut être là, entretenir, récolter, nettoyer à la fin de la saison... Mais c'est aussi une belle école de patience et de satisfaction. On apprend énormément, on partage, on respire. Et le jour de la récolte, on se dit que ça en valait la peine. »

Lionel n'a pas l'intention d'arrêter. Pour lui, Collonges est un petit village où il fait bon vivre, et les jardins de Charézieux en sont l'un des trésors cachés.

Comment faire face à l'été ?

À chaque édition, cette page vous mettra au défi.

Récupérateur d'eau

La lutte contre le gaspillage en eau et la préservation des ressources naturelles sont un engagement fort de la Municipalité.

Afin de soutenir les propriétaires et locataires de Collonges souhaitant installer chez eux des récupérateurs d'eau, la Mairie a mis en place une subvention de 50 € TTC par foyer.

Pour en bénéficier, vous devez fournir :

- le formulaire dûment rempli disponible en mairie ou sur www.collongesaumondor.fr
- un RIB
- un justificatif d'achat à votre nom et domicile
- la dernière page d'avis de votre taxe foncière (pour les propriétaires) ou la copie de votre bail (pour les locataires)

Le récupérateur d'eau devra être acheté en magasin ou sur internet et fabriqué en France.

Opération Tranquilité Vacances

Avant de partir, prenez quelques précautions pour sécuriser votre habitation.

Surveillance de votre domicile

Demandez une surveillance en signalant votre absence via un formulaire en Mairie ou en Gendarmerie. La Police Municipale, la Gendarmerie et l'ASVP effectueront des patrouilles régulières.

Quelques conseils

- Ne divulguez pas vos dates sur les réseaux sociaux.
- Faites relever votre courrier.
- Fermez bien vos fenêtres et vos volets et vérifiez vos serrures.
- Simulez une présence avec un voisin ou des prises programmables.
- Ne laissez pas d'objets de valeur et sécurisez vos biens.

Avec ces précautions, partez sereinement !

Frelons asiatiques, moustiques : les fléaux de l'été !

Le frelon "asiatique" à pattes jaunes

Il a la tête noire avec un visage orangé, le corps noir, des rayures orangées et l'extrémité des pattes jaunes. Une campagne avec des piègeurs volontaires est en cours avec des pièges sélectifs distribués par la commune. Une répartition géographique a été mise en place pour couvrir un maximum de territoire. Encore un merci aux bénévoles !

Pour signaler toute suspicion de nid ou de frelons asiatiques www.frelonsasiatiques.fr/signalement

Les moustiques tigres

Il se distingue par ses rayures noires et blanches, sa petite taille. Il ne se déplace que dans un rayon d'environ 150 mètres. Si vous en observez chez vous, c'est qu'il est probablement né tout près. Ce moustique a besoin d'eau pour se développer : il est donc essentiel d'éliminer toute eau stagnante autour de votre habitation (soucoupes, vases, gouttières, pneus usagés, etc.).

<https://agirmoustique.fr/>

VENTE D'UNE MAISON



En cas d'une vente d'une maison raccordée, faut-il un certificat d'assainissement ?

Le réseau des eaux usées est géré par le service de l'assainissement de la Métropole de Lyon. Il sera à ce titre consulté pour l'instruction de votre dossier. Vous pouvez le contacter à :
**Métropole de Lyon,
Direction de l'Eau,
20 rue du Lac
69399 LYON cedex 03**

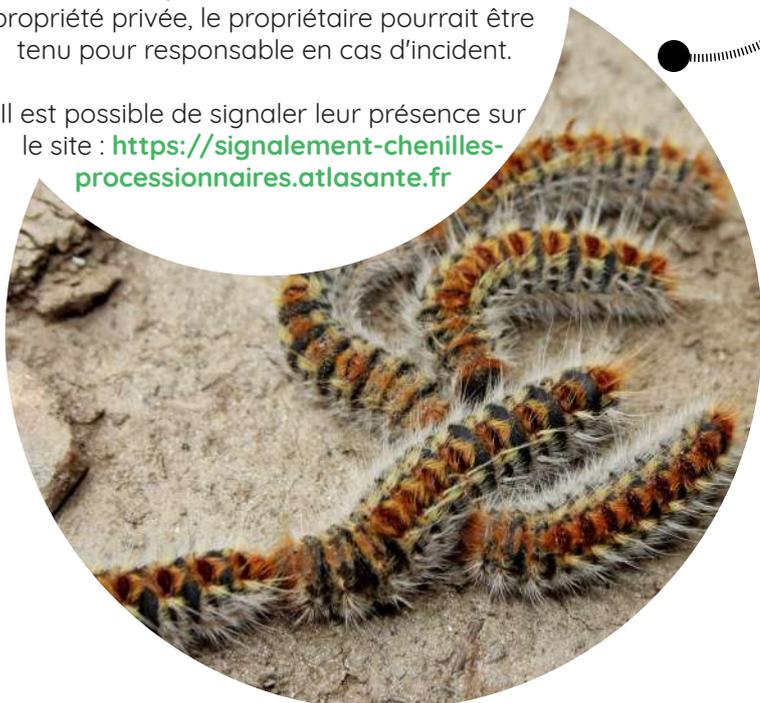
Chenilles processionnaires

Que fait la mairie face aux chenilles processionnaires sur l'espace public ?

Les chenilles processionnaires présentes sur l'espace public sont traitées par les services municipaux ou une entreprise spécialisée.

Si les chenilles proviennent d'un arbre sur une propriété privée, le propriétaire pourrait être tenu pour responsable en cas d'incident.

Il est possible de signaler leur présence sur le site : <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr>



DÉPOT SAUVAGE

J'ai constaté la présence d'un dépôt sauvage, la mairie peut-elle agir ?

La gestion des dépôts sauvages sur l'espace public dépend de plusieurs acteurs :

- De la Métropole lorsqu'ils se situent en bord de voirie ou sur un parking. Ils peuvent être signalés sur **Toodego**.
- Des services municipaux s'ils sont présents sur un espace vert.
- Des propriétaires lorsqu'ils se trouvent sur un terrain privé.



ON RIEN À VOS QU

2026

Comment je fais pour voter ?

Pour pouvoir voter aux prochaines élections ou au référendum, vérifiez si vous êtes inscrit sur les listes électorales.

Si vous ne l'êtes pas, rendez-vous en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, ou effectuez l'inscription directement en ligne sur le site officiel du service public.

Attention, la date limite d'inscription est généralement fixée quelques semaines avant le scrutin, alors n'attendez pas le dernier moment. La démarche à faire au plus tôt vous permettra aussi de voter aux scrutins qui seraient organisés rapidement.

www.collongesaumontdor.fr/mes-demarches/election-citoyennete/





Déclaration prénatale

Non mariés, nous souhaitons effectuer une déclaration prénatale, pouvons nous venir à n'importe quel moment ou faut-il prendre rendez-vous ?

La reconnaissance prénatale concerne uniquement les couples non mariés. Pour effectuer une reconnaissance anticipée de votre enfant, vous pouvez vous présenter à tout moment au service de l'état-civil. Cependant, afin d'éviter une attente si le service est déjà en rendez-vous, il est préférable de prendre rendez-vous au préalable auprès d'Ann Saintard-Charlas au **04 72 42 92 14** ou a.saintardcharlas@collongesaumontdor.fr

RÉPOND QUESTIONS



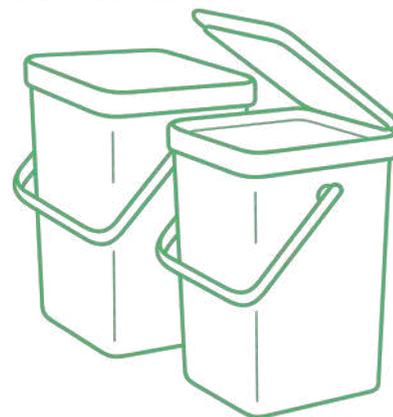
VOL DE POUBELLE

Notre poubelle jaune a disparu après le ramassage des déchets recyclables dans notre rue. Pourriez-vous nous indiquer les démarches pour en récupérer une ?

Si vous êtes propriétaire, vous pouvez faire une demande de remplacement en remplissant le formulaire dédié sur **Toodego**.

Si vous êtes en copropriété, adressez-vous à votre régie immobilière, qui se chargera de la demande.

En cas de vol, il est nécessaire de déposer une déclaration auprès du commissariat de police. Une copie du procès-verbal vous sera demandée pour obtenir un nouveau bac.



Ravalement de façade

Nous souhaitons faire un ravalement de façade du côté cour de notre maison avec un changement de couleur de nos volets.

Avons-nous besoin d'une autorisation ?

Si vous êtes situés en périmètre soumis à l'avis des Architectes des Bâtiments de France (ABF), vous devez déposer une déclaration préalable même pour des travaux réalisés « à l'identique » et donc pour repeindre des volets.

Si vous n'êtes pas en secteur ABF, la Déclaration Préalable n'est obligatoire que si vous modifiez l'aspect ou la couleur. Il convient alors de déposer une demande de déclaration de travaux sur **Toodego**, ou deux exemplaires papier originaux à la Mairie.

Service urbanisme :

Accueil téléphonique du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h

Accueil sans rdv le lundi et jeudi de 9 h à 12 h

Accueil sur rdv avec l'adjointe à l'urbanisme et/ou les agents en charge de l'urbanisme le mardi et jeudi de 15 h à 17 h

La fin de la guerre à Collonges

La venue de Philippe Pétain le 5 juin 1944 fut le premier signe tangible d'une fin proche.

Venu visiter les centaines de blessés des bombardements alliés du 26 mai, il fut invité chez son ami Émile Glaizal, propriétaire du château de Tourvèon à Collonges. Il dut repartir bien plus vite que prévu.

La fête préparée à son attention tourna court quand, au réveil, son entourage lui annonça que le Débarquement avait débuté au petit matin en Normandie. Les Allemands de son cortège le poussèrent dans sa limousine. On ne devait plus guère l'entendre par la suite.

Les troupes libératrices arrivèrent dans la région le 2 septembre.

Pourtant, en ce samedi 2 septembre 1944, une équipe allemande a gardé la maîtrise du terrain. Dès l'aube, sous une pluie battante, une section de quatre soldats du génie détruisit systématiquement les ponts, d'abord sur le Rhône puis sur la Saône, depuis Lyon vers le Nord. Ils en détruisirent 26 en deux jours, record inégalé !

Le dimanche 3 septembre, à 11 h, un vacarme épouvantable fit trembler les maisons de Collonges. Le viaduc de chemin de fer venait d'exploser. Quelques minutes plus tard à 11 h 20, ce fut au tour du gracile pont suspendu, des suites d'une explosion un peu moins puissante que la première.

Des débris furent projetés par-dessus les premières maisons au-delà de la plage. On ne comptait pas le nombre de carreaux brisés. Même les grandes vitrines de l'épicerie-tabac de Trèves-Pâques tombèrent. Et il continuait de pleuvoir sur les logements privés de toit.

L'explosion détruisit la canalisation



Des réjouissances de courte durée à Collonges...

d'alimentation en eau potable de la commune suspendue aux poutres du viaduc.

Depuis le 15 août, jour du débarquement en Provence, Allemands et miliciens avaient disparu. Tout ce qui roulait était bon pour les aider à fuir. Gare aux vélos mal cachés !

Enfin le dimanche 4 septembre, Jeep américaines et camions des FFI se montrèrent. Un bataillon s'installa même dans les locaux occupés précédemment par les miliciens. Les villageois médusés découvrirent le chewing-gum et retrouvèrent le goût du chocolat.

Cette semaine-là, malgré la pluie, ce fut la fête quotidiennement en commençant par un grand bal à la salle des fêtes, conclu par une vibrante Marseillaise. Quelques jeunes gens exaltés récupèrent un drapeau tricolore à la mairie et grimpèrent l'installer sur le clocher de l'église.

Dès le 8 septembre, ces mêmes hommes partirent courageusement bouter l'ennemi hors de France, c'est ainsi que Paul Bocuse, René Jaricot, Jean Toutant, Francisque Bridet et Étienne Berthier, entre autres, mirent le cap à l'Est en s'engageant dans le 24^e Bataillon de Marche. Certains ne devaient pas en revenir.

Quant à ceux restés au village, une grande tristesse les envahit en voyant repartir tous les soldats. Passée la joie d'être libérés, ils allaient encore connaître des jours difficiles : manque de nourriture, traversée de la rivière par bac, mise en place d'un comité de Libération aux méthodes peu orthodoxes.

Ce n'est que le 8 mai 1945 que tout devait prendre fin.

Par « Au Fil des Mémoires »



Photographie officielle du Conseil Municipal prise le 3 juillet 2020

Parole de la majorité

Nous sommes heureux et fiers du travail fait durant ces 5 ans de mandat : les actions mises en place ont permis à la commune de changer de cap : le seuil des 5 000 habitants n'est pas qu'un chiffre, c'est une réalité sur le terrain qui est vivement ressentie dans les services municipaux, dans la complexité et la volumétrie des dossiers à gérer et qui a aussi des impacts économiques. Adaptation des règlements communaux, recherche de subventions pour financer le projet de l'école, suivi des chantiers,

ateliers pour le bien vivre ensemble, réalisation de l'analyse des besoins sociaux, développement de l'action culturelle, adaptation à la transition écologique, tout ceci entraîne l'évolution des services publics. Il nous a donc fallu adapter ces services, se saisir des dossiers de fond, et cela a permis de marquer une image de la Commune différente auprès des partenaires institutionnels : Collonges n'est plus une petite commune, elle est désormais une petite ville avec ses problématiques qui méritent l'attention de nos partenaires et quelques fois notre opposition à ceux-ci. Cela n'aurait pas été possible sans une collaboration élus/services qui a permis de faire grandir notre

ville dans le sens noble du terme. Les services ont certes augmenté mais la qualité gagnée dans le traitement et l'analyse des dossiers permettent de mieux connaître la population en général et d'adapter les services publics en fonction de cette population présente et à venir. Nous avons donc posé les bases pour les futurs mandats pour gérer une commune de 6000 habitants. Dans un an, les électeurs auront à choisir ceux qui sauront se saisir des dossiers sans se réfugier dans des paroles et jugements faciles.

Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrêne, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Frédéric Vial, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Jean-Michel Bernard, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Christine Perrot Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard.

Parole de la minorité

L'Épargne de la commune chute : que faut-il comprendre ?

• L'épargne, c'est ce qu'il reste à la commune une fois que nous avons payé toutes ses dépenses de fonctionnement (personnel, énergie, services, etc.). Cet argent sert à financer les **investissements** (Bâtiment associatif, extension école et de locaux

d'associations, travaux, voirie...)

• Entre **2020 et 2023**, nous épargnions en moyenne **1.263 K€ par an soit 27% des recettes.**

• En **2024**, l'épargne brute baisse de 40 % à 868 K€ soit 17% des Recettes.

• En **2025**, elle s'effondre à **390 K€ soit 7% des Recettes sous le seuil critique des 10%**. Mais en déduisant le remboursement d'emprunt il ne restera que **102 K€.**

• **Pourquoi ?** Parce que les **dépenses de personnel** explosent de 380 K€ soit +16% en un an (+60 % depuis 2020.)

• **Résultat : notre capacité à investir baisse fortement.**

• Certes, nous avons un fonds de roulement de 8 millions €, mais c'est une réserve constituée grâce à l'épargne des années passées. Une fois les investissements utilisés, les réserves seront épuisées.

• **Conclusion :** L'épargne est notre véritable levier pour l'avenir si on ne redresse pas la situation, dès 2026 il sera **très difficile de financer nos projets sans trop emprunter.**

Patrick Joubert, Jacques Maise et Catherine Arnaud

État-civil

BIENVENUE : Marceau MILLOT (19 janvier) • Martin DIETZ (14 février) • Jules CIOCCA (20 février)

FÉLICITATIONS : Romane GUILLOT et Théo PELLIET (1er mars)

REGRETS : Joao VIEGAS JUSTO (3 janvier) • Odette MERCIER née COTTANCIN (4 janvier) • Jean SITE (16 janvier) • Patrick MORIN (25 janvier) • Josette BILLOT née FRANCHELLIN (12 février) • Jean Claude BUTAUD (16 février) • Philippe THIOLIERE (11 mars) • Gabriel ROQUES (18 mars)

À votre agenda !

Retrouvez tous les événements de juin à septembre.

JUIN

Dimanche 1er juin



**TICO TICO TRIO
MUSIQUE À TRÈVES PÂQUES
Mairie de Collonges**

Ce groupe Franco-brésilien viendra vous ravir et vous émouvoir avec leur univers intimiste et poétique inspiré par les grands noms de la musique brésilienne.
De 10 h 30 à 12 h 30 • Place de la Tour
Gratuit • Entrée libre
Report si pluie : 8 juin

**ÉCOUTE MUSICALE AQUATIQUE
Au fil de l'écoute**

De 10 h à 17 h • Espace L'eau de Soie - 69009 Lyon

Du mar. 3 au sam. 28 juin

**EXPOSITION - PAR TOUTATIS
Périscolaire de l'école Monsieur Paul**
Horaires de la Médiathèque • Dans la médiathèque

Mercredi 4 juin

**BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque**

Éveillez l'imaginaire des tout-petits

avec des histoires et des découvertes !
9 h 30 à 10 h • Médiathèque
De 0 à 3 ans • Gratuit • Entrée libre

**CONTES DU MERCREDI
Médiathèque**

Plongez dans l'univers merveilleux des histoires grâce à ce moment magique !
17 h • Médiathèque
Dès 3 ans • Gratuit • Entrée libre

Judi 5 juin



**RÉUNION PUBLIQUE
Mairie de Collonges**

Pour vous informer sur les projets de la commune et dialoguer directement avec vos élus.
18 h 30 • Salle des Fêtes

Lundi 9 juin

**CONCOURS DE BOULES
La Boule Sportive**

Journée • Terrain de boules

Samedi 14 juin

**COLLECTE DE TEXTILES
Relais Bourgogne**

De 8 h à 12 h • Salle Paroissiale

**DÉCOUVERTE DU QI GONG
Gym Volontaire**

De 9 h à 11 h • Parc de la Jonchère

Mercredi 18 juin

**FÊTE DE L'EMMO
EMMO**

19 h • Parc de la Jonchère

Vendredi 20 juin

**GALA
Club Omnisports de Collonges (C.O.C.)**
Dès 19 h • Salle des Fêtes

Samedi 21 juin

**BALADE URBAINE
QUARTIER DE LA GARE
Mairie de Collonges**

De 11 h 30 à 12 h 30 • RDV devant la gare

**FÊTE DE LA MUSIQUE
Amicale des Sapeurs Pompiers**
Dès 17 h • Parc de la Jonchère

**TOURNOI JEUNES DE BASKET
AS Collonges Basket**
Journée • Salle des Sports

Dimanche 22 juin

**TOURNOI JEUNES DE BASKET
AS Collonges Basket**
Journée • Salle des Sports

Du mardi 24 au samedi 28 juin



**EXPOSITION
SCÈNES DE NATURE**

Avec Amandine Montazeau
Immersion dans l'air frais de la montagne et le chant des oiseaux.
Horaires médiathèque • Salle Médiaplus • Gratuit • Entrée libre • Vernissage le mardi 24 juin à 19 h

Vendredi 27 juin

**FÊTE DE L'ÉCOLE
Le Sou des Écoles**

17 h • Parc de la Jonchère

Samedi 28 juin

**FÊTE DE L'ÉCOLE
École Jeanne d'Arc**

8 h 30 à 17 h • École Jeanne d'Arc

**FÊTE DE L'ÉCOLE
École Greenfield**

12 h à 17 h • École Greenfield

**SOIRÉE MUSICALE
Au fil de l'écoute**

19 h • Église de Saint-François ou Saint-Rambert (Lyon 9)

Lundi 30 juin

**CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de Collonges**

19 h 30 • Salle du Conseil

JUILLET

Mercredi 2 juillet

**BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque**

Éveillez l'imaginaire des tout-petits avec des histoires et des découvertes !

9 h 30 à 10 h • Médiathèque
De 0 à 3 ans • Gratuit • Entrée libre

CONTES DU MERCREDI

Médiathèque

Plongez dans l'univers merveilleux des histoires grâce à ce moment magique !

17 h • Médiathèque

Dès 3 ans • Gratuit • Entrée libre

Dimanche 6 juillet



D'UNE

MUSIQUE À TRÈVES PÂQUES

Mairie de Collonges

Dans une atmosphère pop folk blues acoustique, D'UNE aime mélanger les genres, surfer sur ses mots et ceux qu'il emprunte à d'autres. Sensible et émotionnel, son univers appelle à la rencontre, aux vibrations de cœurs à corps.

De 10 h 30 à 13 h • Place de la Tour

Gratuit • Entrée libre

Report si pluie : 13 juillet

Du 7 juillet au 1er août

STAGES DE FOOT

FC Saint-Cyr Collonges

Stade des Combes

Jeudi 10 juillet



ATELIER CRÉATIF

INSECTES ET PETITES BÊTES

Médiathèque

Viens découvrir le monde fascinant des petites bêtes à travers un atelier créatif et ludique !

De 16 h à 18 h • Salle Médiaplus

Dès 7 ans • 2 € • Inscription

04 26 01 92 55

Dimanche 13 juillet



BAL DES POMPIERS

ET FEU D'ARTIFICE

Amicale des pompiers

et Mairie de Collonges

19 h : Bal • 23 h : Feu d'artifice

Parc de la Jonchère

Jeudi 17 juillet

ATELIER CRÉATIF

JEAN-MICHEL BASQUIAT

Médiathèque

Plongez dans l'univers haut en couleur et plein d'énergie de Jean-Michel Basquiat, un artiste au style unique et inspirant !

De 16 h à 18 h • Salle Médiaplus

Dès 7 ans • 2 € • Inscription

04 26 01 92 55

Jeudi 24 juillet



ATELIER CRÉATIF - LA MONTAGNE

Médiathèque

Grimpe avec nous jusqu'aux sommets pour un atelier plein de nature, d'animaux et de paysages majestueux !

De 16 h à 18 h • Salle Médiaplus

Dès 7 ans • 2 € • Inscription

04 26 01 92 55

Jeudi 31 juillet



ATELIER CRÉATIF - EGYPTE

Médiathèque

En route pour un voyage dans le temps au pays des pharaons, des pyramides et des hiéroglyphes !

De 16 h à 18 h • Salle Médiaplus

Dès 7 ans • 2 € • Inscription

04 26 01 92 55

AOÛT

Du 18 au 29 août

STAGES DE FOOT

FC Saint-Cyr Collonges

Stade des Combes

SEPTEMBRE

Samedi 6 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

& ACCUEIL DES NOUVEAUX

HABITANTS

Mairie de Collonges

De 9 h à 13 h • Salle des sports

Dimanche 7 septembre

TREMLIN MUSICAL

MUSIQUE À TRÈVES PÂQUES

Mairie de Collonges

De 10 h 30 à 13 h • Place de la Tour

Report si pluie : 14 septembre

Lundis 8 et 15 septembre

ATELIER

SENS ET SOLUTION

CCAS de Collonges et CRIAS

2 ateliers pour mieux comprendre les troubles de la vision et de l'audition liés à l'âge et pour découvrir des solutions adaptées, tout en apprenant à utiliser des objets connectés simples pour faciliter la gestion de votre maison au quotidien.

De 10 h à 12 h • Salle Médiaplus

Dès 60 ans • Gratuit • Inscription

auprès de la mairie 04 78 22 02 12

Du lundi 22 sept. au lundi 15 déc.

ATELIERS - BIEN DANS SON

CORPS, BIEN DANS SA TÊTE

CCAS de Collonges et ILO

10 ateliers dédiés aux personnes dès 60 ans pour entretenir leur bien-être au quotidien : stimuler sa mémoire, préserver sa mobilité et adopter une alimentation équilibrée.

De 11 h à 12 h • Salle Médiaplus

Dès 60 ans • Gratuit • Inscription

auprès de la mairie 04 78 22 02 12

MUSIQUE À

Trèves Pâques 2025



MAIRIE

Place de la Mairie - 04 78 22 02 12
mairie@collongesaumontdor.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h
Fermeture les après-midis du 11 au 15 août

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la mairie - 04 78 22 00 78
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h
Fermeture les samedis 26 juillet et 2 août

SERVICE URBANISME

Accueil téléphonique du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
Accueil sans rdv le lundi et jeudi de 9 h à 12 h
Accueil sur rdv avec l'adjointe à l'urbanisme et/ou les agents en charge de l'urbanisme le mardi et jeudi de 15 h à 17 h

MÉDIATHÈQUE

Chemin de l'Écully - 04 26 01 92 55
Ouverture le mardi de 16 h 30 à 19 h, le mercredi de 10 h à 19 h, le jeudi de 15 h à 19 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h 30

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alain Germain • RÉDACTION : Mairie de Collonges au Mont d'Or
PHOTOGRAPHIES : Mairie de Collonges au Mont d'Or, Associations de Collonges au Mont d'Or, partenaires de la commune, ©Denis Lafontaine Photographe, Adobe Stock • COUVERTURE : 8 mai 2025 ©Denis Lafontaine Photographe • IMPRESSION : ICA Imprimerie Courand & Associés en 2 700 exemplaires • ISSN 1164-7248

